



**EXTRAIT DE DELIBERATION  
DU COMITE SYNDICAL  
du 22 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 22 septembre à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Madame Marie-Edith MACE, Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS, Jean Francis RICHEUX

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Flavie BOUKHENOUGA, Messieurs, Guillaume PERRIN, Thierry LE BIHAN, Yann SOULABAILLE, Marcel LE MOAL, Regis GEORGET, Christophe LECOMTE

Pouvoir : De Mme Flavie BOUKHENOUGA à Monsieur Michel DEMOLDER, M. Guillaume PERRIN à M. Jean-François RICHEUX

Assistaient également : Madame Ségolène Neyret - Le Gorgeu Payeuse Départementale  
Monsieur Antoine DECONCHY, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Rémi PITRE

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 15 septembre 2022

**ADMINISTRATION GENERALE**

22\_09-06 Fixation du taux de financement des antennes secondaires pour l'année 2023

## Comité syndical du 22 septembre 2022

### 22\_09-06 Fixation du taux de financement des antennes secondaires pour l'année 2023

Rapport,

Conformément aux statuts, la fixation du taux de financement des antennes secondaires se fait annuellement par le comité du SMG.

Au vu des travaux pour l'année 2023, le maintien du taux de financement des antennes secondaires est proposé.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **MAINTENIR** pour l'année 2023 à 20% du montant H.T. des dépenses, le taux de participation du SMG aux antennes secondaires.

**La proposition est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

Fait à Rennes, le 22 septembre 2022

Le Président,

Joseph BOIVENT

